

Le ministère de la Santé d'Oman estime que la sécurité des patients est une composante essentielle de la fourniture des soins de santé à la communauté. La mise en œuvre de l'Initiative pour des hôpitaux soucieux de la sécurité des patients a permis de mettre en avant cette question et d'accroître les exigences des utilisateurs de services. En 2007, une équipe nationale spécifique a été mise sur pied et des séminaires-ateliers ont été organisés dans de nombreux établissements par les services chargés de l'assurance de la qualité et de la sécurité des patients. Les initiatives portaient sur l'autonomie des hôpitaux et les programmes de lutte contre les infections. Dans ce domaine, des politiques et procédures ont été adoptées dans les hôpitaux, et des comités de lutte contre les infections ont été établis.

Le programme pour la sécurité des patients a été mis en œuvre selon les phases suivantes :

Phase 1, 2009-2010

- évaluer le système en place pour ce qui est de sécuriser la prestation de soins dans les établissements de santé primaires, secondaires et tertiaires, et de proposer des mesures préventives et correctives si nécessaire ;
- évaluer la culture en matière de sécurité des patients et le niveau de sensibilisation des personnels de santé ;

Phase 2, 2010-2011

- élaborer des programmes de formation sur la sécurité des patients pour les principaux responsables et les personnels concernés au niveau institutionnel ;
- identifier et former les responsables nationaux principaux à cet égard ;
- sensibiliser à l'élaboration d'indicateurs de la sécurité des patients ;
- assurer la gestion et l'évaluation des risques ;

Phase 3, 2012-2013

- élaborer et lancer les indicateurs de la sécurité des patients à l'échelle nationale ;
- adopter 3 ou 4 solutions pour la sécurité des patients ;
- mettre en place des normes nationales en la matière.

Friday 3rd of May 2024 09:26:30 AM